

**DELIBERATION DU BUREAU**  
**Séance du 11 octobre 2021**

Le Bureau de la communauté d'agglomération de Tulle s'est réuni le lundi onze octobre deux mille vingt et un à dix-sept heures 30 minutes, salle du bâtiment annexe au siège rue Sylvain Combes à Tulle, sous la Présidence de Monsieur Michel BREUILH, Président.

**Convocation** de M. Michel BREUILH en date du 4 Octobre 2021

**Nombre de membres en exercice : 22**

**Etaient présents : 15**

Mesdames Betty DESSINE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Stéphanie VALLEE, Messieurs Eric BELLOUIN, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Roger CHASSAGNARD, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Jean-François LABBAT, Christian MADELRIEUX, Jean MOUZAT, Daniel RINGENBACH.

**Objet : 1- Attribution et signature marchés de fourniture de matériel informatique**

**Le Bureau,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Tulle agglo,

Vu le budget principal,

Vu le budget assainissement,

Vu la délibération n°2.1 du conseil communautaire du 23 juillet 2020 décidant la délégation d'attributions au bureau,

Considérant la consultation relative à l'acquisition de matériel informatique pour l'année en cours, en groupement de commandes avec la Ville de Tulle, lancée en procédure adaptée le 23 juillet 2021, et composée de 6 lots,

Vu les offres reçues à la date limite du 10 septembre 2021,

Vu l'analyse faite par le service informatique,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

1°) attribue les marchés portant sur la fourniture de matériel informatique aux entreprises suivantes :

- Lot n°1 : fourniture de PC de bureau (Ville de Tulle : 24 postes ; Tulle agglo : 11 postes ; CCAS : 2 postes ; assainissement : 3 postes) à l'entreprise CHEOPS Technology France domiciliée 37 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN pour un montant de 20 123.60 € HT, dont 7 043.26 € HT pour les budgets principal et assainissement de Tulle agglo ;
- Lot n°2 : fourniture de PC de bureau dédiés à des usages avancés (Ville de Tulle : 2 postes ; Tulle agglo : 5 postes) à l'entreprise CHEOPS Technology France domiciliée 37 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN pour un montant de 5 698.00 € HT dont 4 070.00 € HT pour le budget principal de Tulle agglo ;
- Lot n°3 : fourniture de PC portables 15'' (Ville de Tulle : 2 postes ; Tulle agglo : 4 postes) à l'entreprise CHEOPS Technology France domiciliée 37 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN pour un montant de 4 056.00 € HT dont 2 704.00 € HT pour le budget principal de Tulle agglo ;

- Lot n°4 : fourniture de moniteurs 24'' (Ville de Tulle : 28 moniteurs ; Tulle agglo : 15 moniteurs ; assainissement : 7 moniteurs) à l'entreprise SCRIBA domiciliée 2, allée des Musardises 33185 LE HAILLAN pour un montant de 6 900.00 € HT dont 3 036.00 € HT pour les budgets principal et assainissement de Tulle agglo ;
- Lot n°5 : fourniture de moniteurs 24'' avec station d'accueil intégrée (Ville de Tulle : 2 moniteurs ; Tulle agglo : 7 moniteurs) à l'entreprise ESI France domiciliée lieu-dit Passebru 63880 LE BRUGERON pour un montant de 1 588.50 € HT dont 1 235.50 € HT pour le budget principal de Tulle agglo ;
- Lot n°6 : fourniture de licences Microsoft Office 2019 (Tulle agglo : 26 licences ; assainissement : 3 licences) à l'entreprise ARESTE SUD INFORMATIQUE domiciliée 27 ter, avenue Thiers 19100 BRIVE pour un montant de 3 944.00 € HT dont 3 944.00 € HT pour les budgets principal et assainissement de Tulle agglo ;

2°) autorise le Président à signer les marchés revenant à Tulle agglo ainsi que tout document s'y rapportant ;

3°) la dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal et au budget assainissement.

Fait et délibéré le 11 Octobre 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH